



**INSTITUT
ROBERT BADINTER**
Études et recherches
sur le droit et la justice

Institut Robert Badinter

13, Place Vendôme

75042 PARIS Cedex 01

SIRET : 180 089 500 00045

Courriel : contact@institutrobertbadinter.fr

Adresse du profil acheteur : <https://institutrobertbadinter.fr>

Paris le 19 juin 2026

Objet : Procédure de mise en concurrence relative à deux lots :

- prestation de nettoyage et de désinfection des locaux
- une prestation de gestion raisonnée des déchets

Appel à prestations :

Madame, Monsieur,

Le groupement d'intérêt public Institut Robert Badinter vous sollicite dans le cadre d'une mise en concurrence relative à une prestation de nettoyage des locaux.

Il est demandé au soumissionnaire de proposer l'une et/ou l'autre des prestations suivantes :

- Lot 1 : une offre de nettoyage et de désinfection de l'ensemble des locaux de l'institut qui garantit un environnement sain et sécuritaire, prévient la propagation croisée des microbes, et satisfait aux exigences réglementaires en matière de ménage ;
- Lot 2 : une offre de gestion raisonnée des déchets dans un contexte d'activités de bureau.

Il conviendra de préciser le coût respectif de chacun des lots.

1- Présentation de l'Institut Robert Badinter

L'Institut est un groupement d'intérêt public de droit français (GIP), opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2022, dont la mission est de développer, financer et soutenir la recherche sur le droit et la Justice, de produire des études sur ces thématiques, de mobiliser et de diffuser les connaissances produites.

Le groupement a notamment pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents.

2- Lieux d'exécution

L'exécution de la prestation de la présente mise en concurrence sera effectuée dans l'ensemble des locaux du groupement situé au 47bis rue des Vinaigriers – 75010 PARIS. Cette adresse peut évoluer en

cas de changement d'implantation des services du groupement d'intérêt public ou de l'inaccessibilité éventuelle des locaux, sans toutefois être situé hors de la commune de Paris.

3- Description des prestations

LOT n°1 : prestations de ménage

Rappel du contexte : afin de répondre à l'exigence de mise en place des mesures de propreté et de sécurité de ses agents, l'institut recourt à un prestataire pour assurer un état constant de propreté et de nettoyage régulier, pour limiter la prolifération des germes dans l'ensemble de ses espaces professionnels.

Les missions de prestation de nettoyage et de désinfection des locaux, comprennent, pour la présente commande:

1. Le nettoyage des locaux d'une superficie de 470m²

Tous les jours :

- Nettoyage de la tisanerie,
- Nettoyage et désinfection des sanitaires,
- Nettoyage des bureaux, des couloirs et des salles de réunion,
- Nettoyage humide des sols, plan de travail, poignées et équipements.

Une fois par semaine :

- Aspiration des sols en moquette,
- Dépoussiérage des bureaux libres, non encombrés,
- Désinfection des corbeilles.

Une fois par mois :

- Dépoussiérage des plinthes et finition des meubles hauts, y compris les étagères et le dessus des ouvrages et objets (hauteur d'homme),
- Nettoyage humide des corbeilles,
- Vidange de la broyeuse.

2. L'enlèvement des traces sur les portes et fenêtres vitrées

Une fois par semaine :

- Elimination des résidus et dépôts rendant les surfaces visuellement indésirables.

3. Le nettoyage annuel des locaux

Cette prestation annuelle devra faire l'objet d'une planification préalable avec l'Institut, afin de limiter la gêne occasionnée pour les occupants des locaux.

Une fois par an :

- Nettoyage approfondi des sols, incluant, le cas échéant, un traitement adapté aux revêtements,

- Nettoyage complet des surfaces vitrées intérieures accessibles, hors intervention nécessitant un équipement spécifique ,
- Dépoussiérage approfondi des meubles hauts, étagères, plinthes, luminaires accessibles et dessus d'armoires ,
- Nettoyage des bouches d'aération et grilles de ventilation accessibles,
- Nettoyage renforcé des espaces communs, salles de réunion, sanitaires et tisanerie ,
- Désinfection approfondie des points de contact fréquemment utilisés : poignées, interrupteurs, rampes, boutons, équipements partagés ,
- Participation ponctuelle aux opérations matérielles d'archivage, notamment par l'aide au regroupement, au déplacement et à la mise en cartons de documents préalablement identifiés par l'Institut, dans le respect des consignes de confidentialité applicables.

4. L'approvisionnement des fournitures sanitaires pour 25 personnes

- Fourniture de savon à main (hypoallergénique et sans produits de synthèse) dans la tisanerie et dans les toilettes,
- Fourniture de papier hygiénique de qualité confortable et peu polluant dans les toilettes,
- Fourniture d'essuie-main (rouleau 150m) dans les toilettes et la tisanerie,
- Fourniture de désinfectant cuvette dans les toilettes,
- Fourniture des sacs poubelle pour le tout-venant et autres emballage adaptés aux déchets.

5. La fourniture de bacs hygiène féminine

6. La vidange de l'ensemble des poubelles du site

Tous les jours :

- Distinguer les différents types de déchets accumulés dans les poubelles appropriées,
- Retrait des déchets accumulés dans les poubelles et les sacs poubelle,
- Changement des sacs poubelle,
- Transport des déchets vers les points de collecte appropriée,
- Respect des horaires de sortie des ordures.

7. La contribution au tri sélectif

- Faciliter le recyclage, notamment en utilisant des emballages adaptés,
- Séparation des déchets suivant leur origine (recyclage, compostage, valorisation énergétique ou mise en décharge).

LOT n°2 : gestion raisonnée des déchets

Au-delà du tri sélectif assuré par la collecte publique, l'Institut souhaite augmenter le taux de recyclage et l'ensemble de ses catégories de déchets :

- Ordures ménagères : participer à la sensibilisation des occupants aux facteurs de réduction des déchets ultimes,

- Déchets électriques et électroniques : assurer une collecte au moins annuelle des équipements électriques et électroniques hors d'usage identifiés par l'Institut et une collecte semestrielle des piles, ampoules et autres consommables, dont les cartouches d'encre,
- Déchets alimentaires et assimilés : assurer soit un conditionnement permettant une remise directe en point de collecte par l'Institut, soit le dépôt direct en point de collecte,
- Tout déchet recyclable (papier, carton, métal...) doit être traité selon le point de collecte le plus adapté.

4- Modalités relatives aux offres

Les offres devront être présentées en français.

Informations sur les limites concernant le nombre maximal de candidats invités à participer par lot :

Nombre minimal : 2

Nombre maximal : 4

Estimation de l'enjeu financier du lot n°1 : **€ 17 000€ TTC maximum**

Prix global forfaitaire par mois : **1 350 € TTC maximum** payables sur dépôt de facture sur la plateforme Chorus Pro, après obtention du numéro de l'engagement juridique fourni par l'Institut.

Estimation de l'enjeu financier du lot n°2 : **2 000 € TTC maximum**

Prix global forfaitaire par an : **2 000 € TTC maximum** payables sur dépôt de la facture sur la plateforme Chorus Pro, après obtention du numéro de l'engagement juridique fourni par l'Institut.

Durée d'exécution maximale : **12 mois renouvelables 2 fois à compter du 1^{er} janvier 2027**

Marché susceptible de reconduction : **oui**

La date limite de remise des offres est le **lundi 31 août 2026 à 12h00**.

Elles sont à envoyer par courriel à l'adresse suivante : contact@institutrobertbadinter.fr

Le dossier du candidat comprend les pièces suivantes :

- L'acte d'engagement modèle ATTRI 1 et son annexe financière à dater et signer ;
- Le mémoire technique pour l'un et/ou l'autre des deux lots.

La candidature contiendra également, en un seul exemplaire, les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, à savoir :

1. Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
2. Le(s) document(s) relatif(s) au(x) pouvoir(s) de la (des) personne(s) habilitée(s) à engager la société ;
3. Le formulaire DC1 daté et signé ;
4. Le formulaire DC2 intégralement complété ;
5. Un extrait K- BIS ;

Les formulaires DC1 et DC2 et ATTRI 1 sont téléchargeables sur le site internet suivant :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>

Le candidat déclare être à jour de ses déclarations sociales et fiscales, conformément à l'ensemble des obligations juridiques qui lui sont applicables.

Offres « électroniques »

Les spécifications suivantes pourront être utiles :

- les formats des fichiers envoyés ne pourront être que : .doc / .rtf / .pdf / .xls ou équivalent ;
- ne pas utiliser de fichiers exécutable, notamment les ".exe", les formats vidéo ;
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros" ;
- tous les fichiers envoyés doivent être traités préalablement par un anti-virus, à charge du candidat. Conformément au II et III de l'article 10 de l'arrêté du 28 août 2006, les candidatures ou les offres contenant des virus sont réputées n'avoir jamais été reçues.

Les soumissionnaires ont la possibilité de poser des questions par courriel, à la personne publique aux adresses suivantes :

Courriel : contact@institutrobertbadinter.fr ; benedicte.lang@institutrobertbadinter.fr ;
aya.daffot@institutrobertbadinter.fr

5- Critères des offres

Les critères de sélection des offres pondérés sont les suivants :

- **Critère n°1** : Valeur technique (50%) : Adéquation aux attentes exprimées par, notamment :
 - Délais de réalisation des prestations,
 - Compréhension des besoins, pertinence et richesse de la proposition, antériorité d'intervention dans le secteur, sensibilité aux enjeux de la gestion raisonnée des déchets.
- **Critère n°2** : Prix des prestations (50%) : jugé au regard de l'offre financière.


Pendant la consultation, les candidats peuvent obtenir des renseignements administratifs et techniques complémentaires sur demande écrite uniquement aux adresses cumulatives suivantes :
contact@institutrobertbadinter.fr ; benedicte.lang@institutrobertbadinter.fr ;
aya.daffot@institutrobertbadinter.fr

Après examen des différentes offres reçues, je vous informerai de la décision par courriel dès que l'Institut Robert Badinter aura fait son choix.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

La Directrice de l'Institut Robert Badinter

 Valérie SAGANT

Harold EPINEUSE
Directeur adjoint de l'IRB
 ROBERT BADINTER
Études et recherches
sur le droit et la justice

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 PARIS, France, Téléphone : 01 44 59 44 00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction du recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 PARIS, France, Téléphone : 01 44 59 44 00, courriel: greffe.ta-paris@juradm.fr